

Vœu du Conseil municipal du Havre
Séance du 15 avril 2024
Présenté par Nathalie Nail au nom du groupe Un Havre Citoyen

Jeudi 11 avril, le groupe Exxon a annoncé vouloir se séparer de la raffinerie de Fos sur Mer, de deux dépôts pétroliers dans le Sud de la France à Toulouse et à Villette de Vienne, et annonce son souhait de vouloir fermer en 2025 l'unité chimie, le vapocraqueur, situé en Normandie sur le site industriel de Port-Jérôme.

Cette décision, guidée uniquement par des objectifs de rentabilité à court terme, risque d'entraîner la délocalisation de la production de polyéthylène (servant pour l'emballage plastique) et de polypropylène (utilisé notamment dans l'industrie automobile) dans des pays à bas coûts, dans lesquels les normes environnementales sont, évidemment, beaucoup moins contraignantes qu'en France.

Polluer davantage et plus loin n'a pas de logique autre que financière : cette stratégie de casse industrielle est à rebours de l'Histoire.

Cette menace dévoilée le 11 avril par Exxon est la poursuite du désengagement du groupe américain sur le site de Port-Jérôme, avec la fermeture de l'unité Butyl en 2014, puis l'arrêt en 2020 de l'unité caoutchouc, et le sous-investissement industriel chronique.

Le groupe Exxon a les moyens de moderniser le site, et d'en assurer la rentabilité dans des conditions écologiques respectueuses de l'environnement.

Le Conseil municipal du Havre exprime sa solidarité avec les salariés de la plateforme pétrochimique Exxon Mobil de Port-Jérôme sur Seine, ainsi qu'avec les salariés des entreprises sous-traitantes impactées également.

Le Conseil municipal du Havre demande au Président de la République d'exiger qu'Exxon revienne sur sa décision, conformément aux engagements de la France en matière de souveraineté industrielle.